

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine

**Band:** - (2011)

**Heft:** 257-258

**Artikel:** Adèle Thorens : la parole à une jeune et dynamique Verte vaudoise

**Autor:** Alliaume, Philippe / Thorens, Adèle

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-849436>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Adèle Thorens

La parole à une jeune et dynamique Verte vaudoise

par Philippe Alliaume

**Suisse Magazine : Votre parcours vous a conduit de la philosophie aux sciences politiques et de là à l'écologie. L'écologie a-t-elle des racines dans la philosophie ?**

**Adèle Thorens :** Oui, certainement. L'écologie remet en question la vision moderne du monde caractérisée par le dualisme. Descartes a imposé l'idée d'une séparation stricte entre l'homme et la nature, l'esprit et la matière. La nature est considérée comme une pure étendue vide de sens, dont les composants sont à la disposition des êtres humains. Des philosophes comme Hans Jonas ont critiqué cette vision en affirmant l'appartenance de l'homme à la nature et en redonnant une

**Adèle Thorens** est née le 15 décembre 1971 à Soleure. Elle est licenciée ès lettres en philosophie, histoire et sciences politiques de l'Université de Lausanne et a obtenu un diplôme postgrade en politiques de l'environnement et de la durabilité à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP). Elle commence sa carrière politique au Conseil communal de Lausanne, où elle siège de 2002 à 2007, présidant le groupe des Verts dès 2005. En 2007 elle est élue au Conseil national. Elle siège à la commission de l'économie et des redevances et co-préside le groupe parlementaire pour la biodiversité et la gestion des espèces. En 2010, elle est élue membre de la direction des Verts suisses. Professionnellement, elle a enseigné et effectué des recherches en philosophie et en politique de l'environnement à l'Université de Lausanne et à l'IDHEAP. Elle a en outre occupé les postes de responsable de la formation et de directrice *ad interim* du siège romand au WWF Suisse.

valeur à cette dernière. La question de la responsabilité qu'impliquent les conséquences de nos actes, y compris lorsqu'elles s'étendent sur le très long terme, a en outre été thématiquée par des philosophes comme Dieter Birnbacher. Ces réflexions sont à la base de mon engagement politique.

**S. M. : L'écologie vise à préserver les ressources naturelles et à en éviter la surconsommation. Mais ceci ne conduit-il pas à remettre en cause la croissance qui est le credo occidental depuis plus d'un demi-siècle ? Y a-t-il une voie écologique sans décroissance ?**

**A. T. :** Je n'aime pas le terme de décroissance car il reste, comme celui de croissance, dans une perspective purement quantitative. Le PIB, qu'il augmente ou qu'il baisse, n'est pas un indicateur pertinent pour exprimer la bonne santé d'une économie ou d'une société. Même le Conseil fédéral le reconnaît aujourd'hui. Il faut lui adjoindre d'autres critères d'évaluation, comme l'état des ressources naturelles ou la qualité de vie de la population. Une certaine croissance est probablement possible dans une perspective écologique, mais elle doit être découplée de la consommation des ressources et impliquer un partage équitable des richesses.

**S. M. : En France, l'écologie reste très « plurielle » et a un peu de mal à se rassembler. Les Verts suisses semblent beaucoup plus unitaires. Comment l'expliquez-vous ?**

**A. T. :** Je ne suis pas sûre que les Verts suisses soient si unitaires. Depuis 2007, notre groupe parlementaire s'est diversifié et les Romands sont souvent considérés comme plus pragmatiques. Mais ce n'est pas un problème pour nous, au contraire. Nous prônons la biodiversité des idées ! Chez les Verts vaudois par exemple, il y a toujours eu des sensibilités variées, avec des personnalités plus cen-

tristes, comme Daniel Brélaz, le syndic de Lausanne. Je considère cela comme une richesse. Nous sommes capables d'avoir des débats ouverts et respectueux à l'interne comme à l'externe. L'essentiel est de se concentrer sur les solutions que nous souhaitons apporter, indépendamment de toute idéologie.

**S. M. : La Suisse est relativement en avance sur le plan de l'écologie. La préservation des rares ressources naturelles et du pays en général est plus largement dans les gènes qu'en France. On peut souhaiter que l'écologie devienne une vraie préoccupation non strictement électorale de tous les partis politiques. Quel sera à ce moment l'avenir des Verts en tant que parti ?**

**A. T. :** Détrompez-vous, la Suisse ne fait pas particulièrement partie des leaders de l'écologie. Nos voitures sont parmi les plus fortes émettrices de CO<sub>2</sub> d'Europe, nous ne possédons toujours pas de stratégie en faveur de la biodiversité et de nombreux pays européens sont plus dynamiques que nous dans la promotion des énergies renouvelables. Cependant, il est vrai que les Suisses ont acquis les bons gestes dans un certain nombre de domaines, comme la gestion des déchets. À ce jour, je pense qu'il y a encore beaucoup à faire pour les Verts. Cependant, l'écologie n'a pas pour vocation de rester une revendication d'opposition. Dans certaines villes ou cantons, nous travaillons dans des majorités. Nous serions enchantés de le faire plus souvent, y compris au niveau fédéral, le jour où nos collègues prendront enfin les enjeux environnementaux au sérieux. Personnellement, je ne me bats pas pour un parti, en l'occurrence les Verts, mais pour un certain nombre de valeurs. Peu importe sous quels drapeaux elles sont mises en œuvre.

**S. M. : L'écologie nécessite parfois que l'État central prenne des déci-**



**sions préservant le collectif à long terme au détriment de la satisfaction des besoins immédiats et individuels. Dans une démocratie suisse amatrice du « moins d'État » quelles sont les recettes ?**

**A. T. :** À mes yeux, la responsabilité est au cœur de l'écologie. Cette responsabilité est à la fois individuelle et collective. Dans toute politique publique, la première chose à faire est de donner la possibilité aux individus de prendre eux-mêmes leurs responsabilités, celles-ci étant, ne l'oublions pas, le complément indissociable de la liberté. En matière de transports, il s'agit par exemple de mettre à disposition de la population des transports publics performants. Malheureusement, on constate dans un certain nombre de domaines, dont la mobilité, que cette seule perspective est insuffisante. On est alors contraint de mettre en œuvre des incitations plus claires. Un État qui s'implique n'est pas forcément un problème. Il doit simplement le faire de manière respectueuse et efficace, et encourager d'abord les individus à s'engager par eux-mêmes. Cela dit, les mesures préservant l'environnement ne sont pas forcément en contradiction avec les aspirations individuelles. Au contraire. Je pense que le développement durable débouche sur plus de qualité de vie.

**S. M. : On entend dire que les pays alpestres en général et la Suisse en particulier sont déjà plus touchés par le réchauffement climatique que les pays maritimes. Qu'en est-il réellement ?**

**A. T. :** Oui, c'est une réalité scientifique. Selon le professeur Martin Beniston, climatologue à l'Université de Genève, l'augmentation des températures, mesurée dans certaines régions des Alpes comme le Jungfrauoch ou le Säntis, est de plus de 1,5 degré depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Cela signifie que la région alpine est tout particulièrement sensible aux changements climatiques. En fonction des

différents scénarios d'émissions de gaz à effet de serre, on s'attend à une hausse moyenne des températures globales de 1,5 à 5,8 degrés d'ici à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, dont 4 à 5 degrés dans les Alpes. L'impact sur la biodiversité, sur notre approvisionnement en eau et en énergie, sur la physiologie de nos paysages et sur nos activités économiques, notamment le tourisme hivernal, sera considérable.

**S. M. : On insiste sur les risques de montée des océans, mais on parle moins des risques liés à la fonte du permafrost dans les zones « de forte pente ». La Suisse prend-elle ce risque majeur en compte ?**

**A. T. :** L'Office fédéral de l'environnement traite de ce thème. Le réseau PERMOS (Permafrost Monitoring Switzerland) effectue un suivi régulier de l'état du permafrost en Suisse. Cela permet d'anticiper son évolution. Il s'agit de mieux planifier les éventuels projets de construction, mais aussi d'essayer d'identifier les futurs dangers naturels. Ces dernières années, la fonte du permafrost a déjà déclenché plusieurs événements violents en Suisse, dont les importants éboulements de 2003 au Cervin et à la Dent Blanche. De manière plus générale, la

Suisse travaille en ce moment sur sa future stratégie d'adaptation au réchauffement climatique, basée sur une évaluation des risques encourus. La gestion des risques naturels est l'un des neuf thèmes traités. Les résultats devraient être connus en 2011.

**S. M. : Une conclusion, ou un message que vous souhaitez adresser à nos lecteurs suisses à l'étranger ?**

**A. T. :** Oui, à propos de notre rapport à l'étranger, justement. Au moment où nous parlons, la Suisse est sur le point de voter sur l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels, qui stigmatise une partie de la population en proposant de la traiter différemment des autres. Les criminels, quelle que soit leur nationalité, doivent être fermement punis, mais c'est la nature de leurs actes qui doit déterminer leur peine et non leur passeport. Vous qui vivez à l'étranger, qui êtes entourés, chaque jour, de personnes d'autres nationalités, qui savez ce que c'est que d'être éloigné de son pays d'origine, engagez-vous à chaque fois que vous le pouvez pour soutenir ceux qui, en Suisse ou ailleurs, tentent de défendre notre tradition d'ouverture et de respect de l'autre. ■

